



Formation sur la motricité libre

Mercredi 14 octobre 2015

Par Maryanne Leroux, directrice adjointe à la pédagogie CPE la claire fontaine de Pincourt

Cette formation vient **ébranler** ce que nous avons l'habitude de mettre en pratique. Elle représente cependant les mises en pratique que nous devons **maintenant privilégier**. Il faudra désormais aller en ce sens. Pourquoi ?

- Application du programme éducatif du ministère «Accueillir la petite enfance»
- Application du cadre de référence Gazelle et Potiron (5 orientations sur le jeu moteur)

Orientation no 8 : Offrir, au cours de la journée, plusieurs occasions de jouer activement

Orientation no 9 : Limiter le temps consacré aux activités sédentaires

Orientation no 10 : Encourager le jeu actif par des activités plaisantes et ponctuées de défis

Orientation no 11 : Jouer dehors tous les jours et le plus souvent possible

Orientation no 12 : Aménager un environnement stimulant, fonctionnel et sécuritaire, à l'intérieur comme à l'extérieur

- Qu'est-ce qui cadre avec la motricité libre dans le programme éducatif du ministère ?
- Motricité libre, qu'est-ce que ça veut dire pour vous ?

La motricité libre ça vient d'où ? C'est quoi ?

L'extérieur :

Pourquoi aller dehors est-il aussi important ?

Offre des **possibilités** impossibles à réaliser à l'intérieur, par exemple, des mouvements de **grande amplitude**, utilisation de la **voix** de façon plus intense, etc. De plus, le **vent** a un effet calmant sur le corps. La possibilité de **voir au loin** permet à l'enfant de développer pleinement sa vision. L'enfant qui reste trop à l'intérieur pourrait développer de la myopie (surtout dans la période 0-2 ans). Le sentiment de bien-être d'être à l'extérieur s'emmagine et reste toute la vie, donc plus vieux ce sentiment sera encore là et devient sécurisant. Permet à l'enfant de dépenser leur **surplus d'énergie**, aide à **diminuer les tensions et le taux d'agressivité**.

D'autres avantages relevés par l'équipe :

Pourquoi en Europe ils choisissent de faire des écoles et des crèches 100% plein air ?

Méthode Udeskole (école de dehors)

- Les enfants sont plus motivés (surtout au primaire)
- Inclusion du milieu naturel dans l'apprentissage (lien entre l'humain et la nature)
- Effet bénéfique sur la santé (enfants moins malades)
- Enfants plus créatifs (environnement sans jouet) donc développent imagination
- Enfants plus à l'aise dans leur peau (estime de soi) Bougent plus, connaissent mieux leur corps, etc...
- Apprentissages marquants donc durables

Dans la cour :

Il faut se disperser pour bien surveiller les enfants (ce n'est pas du nouveau), mais nous devons également _____ le plus possible du jeu des enfants pour observer ce que les enfants font.

Pourquoi observer ce que les enfants font ?

Si nous voyons qu'un enfant se met dans une _____, nous ne lui interdisons pas de le faire. Nous nous approchons simplement de lui et nous lui mentionnons : «Je m'approche de toi au cas que tu aies besoin de moi». Faire des interventions suggestives : «C'est aussi possible de monter à 4 pattes.»

L'enfant a besoin de sa zone ... pourquoi ?

L'éducatrice doit laisser de la place à l'enfant. Si l'adulte est trop dans la **zone** de l'enfant, celui-ci sera _____. L'enfant doit prendre des **risques** pour grandir. L'idée n'est pas que les enfants se blessent, mais de douleurs mineures peuvent permettre à l'enfant de faire des apprentissages, par exemple, il apprendra à adopter un comportement d'autoprotection. Si les règles extérieures sont trop contraignantes et que la surveillance est **trop vigilante**, on tend vers le **risque zéro** de blessure. Cela entraîne une **réduction du jeu moteur**, les enfants vont donc jouer plus calmement et ne prendront plus de risques.

- Les enfants de moins de 12 mois doivent être gardés à portée de main.
- Les enfants de 12 mois à 3 ans doivent être gardés à portée de vue.
- Tandis que les enfants de 4-5 ans, on doit simplement se tenir prêt à intervenir dans les situations critiques.

On doit proposer des _____ à l'enfant, mais ne jamais lui faire faire ou lui imposer. L'éducatrice a la charge de créer des _____ pour que les enfants puissent se mouvoir librement. Si l'enfant demande de l'aide, dire à l'enfant qu'on le surveille. Ne pas dire : «Tu es capable» parce que dans le fond on ne le sait pas si l'enfant est capable.

L'éducatrice qui court après les enfants fait cela inutilement, **excite** les enfants pour rien (sauf pour les 4 ans, groupe qui aime plus les jeux plus dirigés comme en éducation physique qui demande la participation de l'adulte). Quand on intervient trop, on **étouffe** les initiatives.

On est là avant tout pour répondre à la sécurité de tous, donc de regarder la cour dans son ensemble.

Module de jeux :

Les enfants devraient avoir la possibilité d'aller dans le module quand ils veulent. Le module ne sera dorénavant plus fermé (mis à part l'hiver). TOUS les enfants du CPE pourront profiter du module, même les enfants de moins de 18 mois. La réglementation a récemment changé et les étiquettes sur les modules n'y sont maintenant qu'à titre indicatif et ne représentent pas l'âge réel des enfants. Un enfant plus jeune qui désire aller dans le module y va parce qu'il s'y sent prêt. De lui-même il ne sera pas **tenté** d'aller dans le module s'il y a des grands, même s'il le fait on doit le laisser faire et offrir une présence rassurante au besoin, on s'approche de l'enfant. L'adulte n'a pas sa place dans le module. La structure n'est pas conçue pour eux.

Avec ce que nous avons vu jusqu'à maintenant pensez-vous que certains matériaux sont à proscrire ?

Matériaux à proscrire :

Développement moteur :

Il faut **guider** l'enfant par la parole, plus lentement, et laisser plus de temps, car le développement moteur d'un enfant ne se fait pas au **même moment** pour tous. Il est important de respecter le **rythme** de l'enfant, car quand l'enfant manifeste l'intérêt pour pratiquer un mouvement (sauter en bas d'une chaise, grimper sur la table, monter dans le module, etc.) c'est une **fenêtre qui s'ouvre** et donc le _____ pour lui de commencer la pratique de cette habileté motrice. Cette période _____ (fenêtre ouverte) ne reste pas infiniment et si l'on passe cette période, il devient beaucoup plus difficile pour l'enfant d'apprendre. La lenteur ou la rapidité d'apprentissage n'a pas d'influence sur la qualité des acquisitions. Il ne faut pas montrer à l'enfant comment faire ni le faire à sa place. Quand on touche le corps de l'enfant, on le décentralise (perte d'équilibre).

5 raisons essentielles de pratiquer la motricité libre

1. Expériences motrices libres

Lorsque le nourrisson est placé allongé sur le dos, il ne fait aucun effort pour se maintenir dans cette position. Il s'agit d'une position physiologiquement naturelle qui ne demande aucun exercice de tension pour se soutenir. C'est donc une position qui lui est tout à fait agréable.

Dans cette position, l'enfant peut tourner la tête entièrement à gauche et à droite, il peut bouger les bras, les mains, les jambes, les pieds. Il peut relever le bassin pour attraper ses pieds, et jouer avec par la même occasion. Cette position va lui permettre de faire de très nombreuses expériences motrices auxquelles il pourra s'adonner en toute liberté.

2. Développement physiologique naturel

L'être humain de par sa physiologie, son anatomie et ses aptitudes naturelles est capable de se mouvoir seul. Aucune stimulation extérieure n'est nécessaire pour stimuler l'enfant. Bien au contraire, un enfant qui aura appris à faire ses propres découvertes, ses propres expériences et ses propres acquisitions se développera bien plus naturellement que s'il est contraint à des stimulations ou à l'utilisation d'objets l'incitant à se développer.

3. Acquisition de la confiance en soi

L'enfant qui apprend par lui-même à se mouvoir voit sa confiance en lui renforcée par les actions qu'il entreprend. Au fil du temps, la réussite de ses entreprises va l'engager dans un chemin de confiance en lui qui va lui insuffler encore plus d'envie et de motivation pour tenter de nouvelles expériences. Non seulement l'enfant va apprendre à se faire confiance, mais en plus, cette confiance va l'aider considérablement à se développer harmonieusement. Ce sont les premiers pas vers la marche.

4. Développement de l'autonomie

L'enfant qui apprend seul à se déplacer ne sera pas tributaire d'une tierce personne pour entreprendre des déplacements et des mouvements. Cet enfant verra son autonomie s'accroître au rythme de son évolution. L'enfant par ces actions volontaires va développer son autonomie beaucoup plus rapidement et beaucoup plus sûrement qu'un enfant ayant été contraint dans sa liberté de mouvement.

5. Diminution des tensions entre parents et enfants

Le fait que l'enfant soit autonome pour se déplacer et entreprendre ses actions va permettre de diminuer voir supprimer les tensions pouvant alors apparaître entre enfants et parents. Prenons un exemple tout simple : pendant une promenade au parc, l'enfant est placé sur une balançoire et poussé par l'un de ses parents, jusqu'ici tout va bien. Au bout d'un certain moment, l'adulte va avoir envie de passer à autre chose et va donc descendre l'enfant de la balançoire et l'inviter à faire autre chose. Cependant, l'enfant n'est pas acteur de cette décision et donc une « crise » peut apparaître chez l'enfant qui va alors exprimer son mécontentement. Un enfant qui est capable d'entreprendre lui-même l'action de son choix sera pleinement décideur du moment où il commence et du moment où il arrête son activité, de ce fait, aucune frustration et aucune tension n'apparaîtront.

Nous avons tous en nous une part intentionnelle qui nous pousse à faire à la place de l'enfant comme provoquer une interaction avec l'enfant, faire à sa place pour gagner du temps, aider l'enfant, car il n'en est théoriquement pas capable.

Cependant, il faut bien avoir à l'esprit que ces actions peuvent gêner l'enfant dans le développement de sa motricité. Le temps que vous pouvez gagner à un certain moment représentera autant de temps perdu plus tard, sans parler des tensions pouvant alors survenir.

Références

MELSBACH, Sylvie. *Bouger c'est naturel*. RCPEM. 2015.

Gazelle et Potiron, Cadre de référence, Ministère de la famille, 2014. * Je vous suggère de faire la lecture des 5 orientations p. 55 à 71

<http://www.famille-epanouie.fr/motricite-libre/>